Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage et du perçage corporel

Formation Artiste Tatoueur

Certifiante | Formation continue

Réf. : 26208976F — Mise à jour : 22 septembre 2026

Organisme responsable : **Breizh Tattoo Academy**

Présentation de la formation

Objectifs

Cette certification permet d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice professionnel du tatouage par effraction cutanée et du perçage corporel dans le respect des réglementations sanitaires en vigueur.
Elle couvre la maîtrise de la réglementation applicable au tatouage et au perçage corporel, notamment les obligations déclaratives, les normes relatives aux encres, bijoux, dispositifs médicaux, équipements et consommables utilisés, ainsi que les exigences de traçabilité et de sécurité sanitaire.
La formation apporte les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'anatomie et à la physiologie de la peau et des muqueuses afin de limiter les risques liés aux actes réalisés et à la cicatrisation. Elle permet également de comprendre les risques infectieux, allergiques et de contamination croisée afin de mettre en œuvre les procédures de prévention adaptées.
Les stagiaires apprennent à informer et conseiller les clients sur les précautions, contre-indications, soins post-acte et risques éventuels, ainsi qu'à détecter les complications nécessitant une orientation vers un professionnel de santé.
La certification comprend également la maîtrise complète des protocoles d'hygiène et d'asepsie :

- hygiène des mains,
- port des équipements de protection individuelle (EPI),
- prévention des accidents d'exposition au sang (AES),
- désinfection des locaux et surfaces,
- préparation antiseptique de la peau et des muqueuses,
- gestion du matériel stérile et à usage unique,
- procédures de nettoyage, désinfection et stérilisation conformes aux normes en vigueur,
- gestion et élimination des déchets DASRI.

Elle permet enfin de garantir une organisation professionnelle conforme aux exigences sanitaires pour l'exercice du tatouage et du perçage corporel, incluant la préparation du poste de travail, le respect des protocoles de sécurité, la traçabilité des dispositifs utilisés et l'aménagement adapté des locaux professionnels.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage et du perçage corporel

Code RS : 6939

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2300118S	Présentiel	Lamballe-Armor	07/09/2026	01/12/2026
2402132S	Présentiel	Lamballe-Armor	11/01/2027	06/04/2027

Source : GREF Bretagne #26208976F